Coullé



BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 329. juin. juillet. août 2019

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS:

COURSE D'ORIENTATION

LE 15 JUIN

(INFOS EN PAGE2)





P. 4

NOMS DE RUES : Donnez vos idées ! P. 11

INSCRIPTIONS
TRANSPORTS SCOLAIRES

P. 16

PLANS de la commune et des sentiers

En couverture de cette édition :

Les activités du Conseil Communal des Enfants :

Course d'orientation : le Conseil communal des enfants organise, en collaboration avec l'association du patrimoine, une course d'orientation le 15 JUIN à partir de 14h30.

Le départ se fera du parking du pôle enfance.

Le thème cette année : à partir de photos anciennes, provenant d'archives aimablement prêtées pour l'occasion par l'association du Patrimoine « Au Temps le Dire », menez l'enquête pour retrouver les lieux correspondants. Les 3 premiers seront récompensés.

Venez nombreux!

Collecte de fournitures scolaires : ne jetez pas vos anciennes fournitures scolaires (sacs, cartables... encore en usage), le CCE va renouveler son opération de collecte pour les Restos du cœur d'Ancenis, nous vous tiendrons informés dans le prochain Couffé-Info. Merci d'avance pour votre collaboration.

Sylvie LE MOAL, adjointe aux affaires scolaires





Conseil municipal

EXTRAIT de la séance du 28 MARS 2019

Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune www.couffe.fr

lage de Couffé

Le conseil municipal désigne Mme Sylvie LE MOAL et Mme Suzanne LELAURE. II est - Ecole Hugues-Aufray : précisé que le Maire est membre de droit.

Avenant à la convention relative à l'application du Droits des Sols (ADS)

La COMPA a décidé de la création d'un service commun ADS pour l'instruction des autorisations d'occupation des sols pour le compte de ses communes membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'avenant à la convention de fonctionnement du service commun ADS

Vote des participations et subventions 2019 aux écoles

Participation pour fournitures et livres scolaires

Désignation des représentants du Le conseil municipal décide d'attribuer aux de bibliothèque et 450 € pour les prix litté-Conseil municipal au Comité de jume- deux écoles de la commune une participation au titre des fournitures et livres scolaires de la façon suivante :

- 53 € x 178 élèves = 9 434 €
- Ecole Saint-Joseph :

53 € x 172 élèves = 9 116 €

Participation aux frais de fonctionnement giques et sorties scolaires de l'école Saint-Joseph en contrat d'asso-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée mixte Saint-Joseph de Couffé d'un montant de 645 € par élève domicilié sur la commune (soit un total de 107 070 € pour 166 élèves).

Participation pour les livres bibliothèque et prix littéraires école publique Hugues-Aufray

Le Conseil municipal décide d'attribuer une participation de 250 € pour l'achat de livres

Participation aux frais administratifs école publique Hugues-Aufray

Le Conseil municipal décide d'attribuer une participation de 1 400 € pour les dépenses de frais administratifs.

Subventions aux animations pédago-

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux deux écoles de la commune:

- Sortie scolaire :
 - École Hugues-Aufray : 18 € X 178 élèves = 3 204 €
 - École Saint-Joseph : 18 € X 172 élèves = 3 096 €
- Animations pédagogiques :
 - École Hugues-Aufray : 450 €
 - •École Saint-Joseph : 450 €

Vote de la fiscalité locale 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les taux d'imposition des 3 taxes comme suit :

- taxe d'habitation : 18.84 % - taxe foncière bâtie: 19.13 % - taxe foncière non bâtie : 43,42 %

Affectation des résultats 2018 du budget annexe logements locatifs

Après avoir examiné le compte administratif. statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- 17 266,17 € (résultat de l'exercice 2018),
- un déficit de fonctionnement de 0,00 €,
- un résultat antérieur reporté de 2 500,00 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter le résultat 2018 de fonctionnement.

Vote du budget primitif 2019 du budget vente des lots libres et de l'ilot A du annexe logements locatifs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré.

comme suit:

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 29 799,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 38 865.17 €

Affectation des résultats 2018 du budget principal de la commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter le résultat 2018 de fonctionnement.

de la commune

excédent de fonctionnement de Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter le budget ainsi :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 2 093 583.92€
- dépenses et recettes d'investissement : 1 500 056,54€

Fixation des prix et autorisation de site St-Jérôme

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter le budget primitif par une abstention et 18 voix pour, décide de

logements locatifs 2019 qui s'équilibre vendre les lots 1, 2, 3 et l'ilot A au prix de 96.00 € le m² HT soit 115.20 € TTC le m².

Cession de l'ilot A du site St-Jérôme à la société LEXHAM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention et 18 voix pour, décide vendre l'ilot A du site « St Jérôme » d'une superficie de 1 145 m², soit un prix de 109 920.00 € HT donc 131 904.00 € TTC, pour y construire un Espace Santé.

Vote du budget primitif principal 2019 Approbation du formulaire d'inscription unique et du règlement intérieur du restaurant scolaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention et 18 voix pour, approuve le formulaire d'inscription unique et le règlement intérieur du restaurant scolaire.

Convention d'occupation précaire du domaine public - Camion Pizza

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention d'occupation précaire du domaine public pour un emplacement du camion Pizza sur la place de l'Eglise (mercredi soir) et fixe la redevance annuelle à 240 €.



EXTRAIT de la séance du 11 AVRIL 2019

Vote de l'enveloppe 2019 attribuée l'utilisation de cette salle pour des activités pour la formation des élus

Le Conseil municipal décide d'allouer une enveloppe budgétaire d'un montant de 2 283,00€.

Utilisation de la salle des sports pour des activités autres que sportives

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré. par 13 voix pour et 5 abstentions autorise

autres que sportives à toutes les associations coufféennes. Cependant les activités sportives resteront prioritaires.

revus à cette occasion.

Demandes de subvention au titre du fonds de concours 2019 de la COMPA

- pour l'aménagement du site St-Jérôme pour

la création de logements et d'un espace santé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité demande une subvention d'un montant de 150 000 € :

Le règlement de cette salle et les tarifs seront - pour la construction d'un terrain de football à 5, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité demande une subvention d'un montant de 25 000 €.



EXTRAIT de la séance du 16 MAI 2019

Approbation et autorisation de la con- et évacuation des divers déchets du site « le prochain mandat vention de bénévoles (collaborateurs occasionnels) pour la démolition du bâtiment du site « Les Pourrières ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 5 abstentions et 14 voix pour, a approuvé ladite convention pour la démolition du hangar

Les Pourrières » à Couffé, avec M. Sébastien VOGEL et au moins une autre personne pour de répartition des sièges du Conseil commudes raisons de sécurité.

Composition du Conseil Communautaire de la COMPA : accord local pour

Le Conseil municipal approuve l'accord local nautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis de la façon suivante :

✓ ANCENIS-SAINT-GEREON .	
✓COUFFÉ	2 conseillers
✓INGRANDES-LE-FRESN	E-SUR-LOIR
✓ JOUÉ-SUR-ERDRE	2 conseillers
✓ LA ROCHE-BLANCHE	1 conseiller
✓LE CELLIER	3 conseillers
✓ LE PIN	1 conseiller
✓ LIGNÉ	
✓ LOIREAUXENCE	6 conseillers
✓ MÉSANGER	4 conseillers
✓ MONTRELAIS	1 conseiller
✓ MOUZEIL	2 conseillers
✓ OUDON	
✓ PANNECÉ	
✓ POUILLÉ-LES-COTEAUX	
✓RIAILLÉ	2 conseillers
✓TEILLÉ	2 conseillers
✓TRANS-SUR-ERDRE	1 conseiller
✓ VAIR-SUR-LOIRE	4 conseillers
✓ VALLONS-DE-L'ERDRE	6 conseillers

Demandes de subventions auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire au titre du Fonds Régional de Développement des Communes (FRDC) pour l'acquisition des locaux de la pharmacie et des médecins

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention d'un montant de 58 000 \in au titre du FRDC susnommé, pour l'acquisition des locaux de la pharmacie et des médecins.

Demandes de subvention auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire au titre de l'aide régionale pour le projet de logements locatifs communaux au-dessus de l'épicerie

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention d'un montant de 42 414,88 € au titre de l'aide régionale susnommée pour le projet de logements locatifs communaux au-dessus de l'épicerie.

Avenant au bail commercial de l'épicerie de Couffé

Suite au projet de création de 2 logements situés au-dessus de l'épicerie, la superficie louée à M. ANIZON a été revue. De ce fait il s'est avéré nécessaire de modifier le bail initial. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a approuvé l'avenant audit bail; les frais de notaire seront à la charge du preneur.

Ventes de lots

- vente du lot libre n°3 du site St-Jérôme : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a décidé de vendre ledit lot d'une superficie de 365m², à M. et Mme Michel DAUDIN ; les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs ;
- vente du lot libre n°2 du site St Jérôme : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a décidé de vendre ledit lot d'une superficie de 324m², aux Consorts JAHAN;

les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs ;

vente du lot libre n°1 du site St-Jérôme : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a décidé de vendre ledit lot d'une superficie de 350m², à M. et Mme Joseph BRÛLÉ ; les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

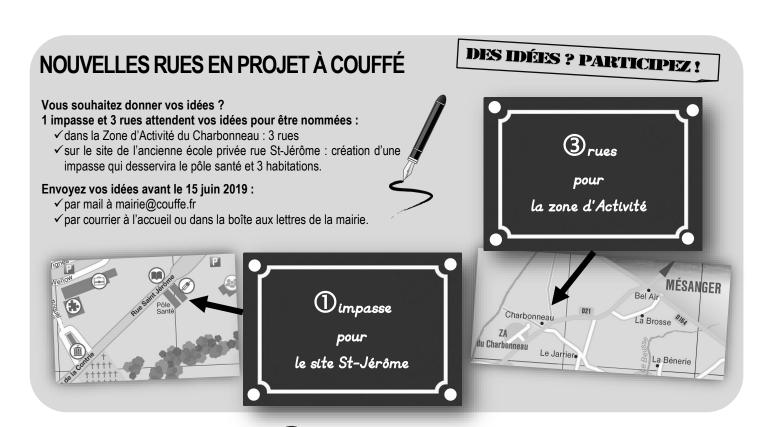
Autorisation de signature du marché point à temps de 2019

Le Conseil municipal attribue le marché Point à Temps Automatique (PATA) 2019 à l'entreprise LANDAIS MÉSANGER.

Tirage au sort des jurés d'Assises 2020

Comme chaque année, le maire a procédé au tirage au sort de citoyens inscrits sur la liste électorale de la commune dans le cadre de la préparation des jurés d'Assises 2020 du tribunal administratif de Nantes. Six personnes ont été tirées au sort.







PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) et SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES (S.D.A.P.)

Fixée par arrêté n°2019/25 du Maire de la Commune de Couffé en date du 10 Avril 2019, l'Enquête publique porte sur le projet de Révision du PLU et du Schéma Directeur Assainissement des Eaux Pluviales. Elle se déroule sur une durée de 38 jours pleins et consécutifs, soit du lundi 06 mai 2019 au mercredi 12 juin 2019 inclus.

A l'issue de cette enquête publique unique, la révision, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis, des observations du public et des conclusions du Commissaire Enquêteur, pourra être approuvée par le Conseil municipal.



Par décision en date du 05 avril 2019, le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné le commissaire enquêteur suivant : Monsieur Jean-François METAYER, Ingénieur Urbaniste à la retraite.



Lieux de consultation des dossiers et registres des observations

Les dossiers d'enquête publique unique pourront être consultés :

- ✓ sur le site Internet de la commune à la rubrique urbanisme (www.couffe.fr)
- ✓ en mairie de Couffé aux jours et heures habituels d'ouverture.



Les registres sont tenus à disposition du public dans ce lieu pour consigner les observations.

Celles-ci peuvent aussi être adressées à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur :

- ✓ par courrier postal : mairie 25 rue du Général Charette de la Contrie 44521 COUFFE
- ✓ par mail à l'adresse suivante : publique.plu.sdap@couffe.fr

Ces observations, adressées par courrier, seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur (accueil du public) :

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations portant sur le projet de révision du PLU et du Schéma Directeur Assainissement des Eaux Pluviales à la mairie aux heures et jours suivants :

- ✓ Mardi 28 mai 2019...... de 09h00 à 12h00 ✓ Vendredi 07 juin 2019..... de 14h00 à 17h00
- ✓ Mercredi 12 juin 2019 de 14 h00 à 17h30

Suite de l'enquête publique :

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de huit jours pour remettre au Maire de la commune de Couffé un procès-verbal de synthèse et d'un délai d'un mois pour lui transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée également au Président du Tribunal Administratif. Le rapport du Commissaire Enquêteur sera mis en ligne sur le site de la Mairie de Couffé, tenu à la disposition du public pendant une durée d'un an à la Mairie de Couffé aux jours et heures habituels d'ouverture, et sera également mis en ligne sur le site Internet de la commune de Couffé.

Demande d'informations :

La Commune de Couffé (service urbanisme), compétente pour élaborer le PLU, peut apporter tout renseignement complémentaire sur le dossier soumis à enquête publique.

Réglementation feux de jardin

Le principe général concernant le brûlage des déchets verts est désormais <u>l'interdiction.</u>

Les moyens devant être mis en œuvre passent par la valorisation du paillage et du compostage.

Les déchets tels que l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage ou encore les épluchures, lorsqu'ils sont produits par les ménages, constituent des déchets verts dits ménagers.

Ainsi, il est interdit de les brûler dans son jardin.

Les <u>déchets verts doivent être déposés en déchetterie</u>. Vous pouvez également en faire un compost individuel.



Fermeture mairie : samedis en été

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis en juillet et août.



Frelon asiatique

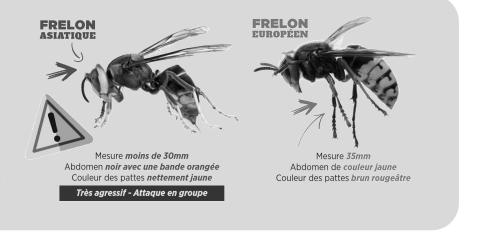
Agissons contre le frelon asiatique!

Soyons vigilants : regardez sur la façade de votre maison, à l'intérieur des dépendances, abris nichoirs, jetez un œil dans votre voisinage et entourage familial, notamment chez les personnes âgées ou qui ont des difficultés pour se déplacer.

En ce moment, c'est la période où les fondatrices (reines) sortent.

Si vous trouvez des nids, contactez sans tarder une entreprise habilitée à les détruire.

Renseignements en mairie.



Bientôt 16 ans ? Recensement JDC!



Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Depuis 1999, les garçons et filles français, doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis).

Ensuite, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr

Vous avez perdu quelque chose?

Des vêtements ou objets trouvés sont régulièrement déposés en mairie.

Ils peuvent être récupérés à la mairie (vêtements enfants et adultes, jouets, peluches, lunettes, clés ...).





Bibliothèque municipale « La Forge aux Livres »



En juin, retrouvez un bricol'histoires pour patienter avant l'été...

✓ mercredi 12 juin : de 15h30 à 16h30. Des histoires à partager suivies d'un bricolage.

Gratuit, sur inscription à partir de 4 ans.

Spectacle « Les Brico Comptines », à partir de 18 mois



Pour bien finir la saison 2018/2019, la conteuse Dominique Posca de la compagnie Mano & co revient à la bibliothèque pour offrir un spectacle dédié aux tout-petits.

✓ **Vendredi 28 juin :** spectacle de comptines, suivi d'un petit atelier bricolage. Gratuit, sur inscription.

En juillet pour démarrer les vacances dans la bonne humeur, retrouvez votre soirée jeux « la bonne pioche » :



JUIN

- ✓ Vendredi 5 juillet de 17h30 à 19h30 : jeux pour tous à partager dans la bibliothèque. Entrée libre et gratuite
- ✓ Vendredi 5 juillet de 18h30 à 20h30 : jeux pour ados et adultes. Entrée libre et gratuite.

Horaires d'été du 5 juillet au 28 août :

• Les mercredis	de 15 h 00 à 17 h 30
• Les vendredis	de 16 h 30 à 18 h 30
Les samedis	de 10 h 00 à 12 h 00

FERMETURE ESTIVALE:

Cet été, la bibliothèque sera fermée tous les dimanches ainsi que du 3 au 18 août.

Pour vos retours ou prêts de livres sur cette période, pensez aux autres bibliothèques du réseau qui restent ouvertes.



Toutes les animations sont gratuites.

Renseignements et inscriptions par téléphone : 02 40 96 37 28 ou sur http://bibliofil.pays-ancenis.fr, « nous contacter »

Bibliothèque « La Forge aux livres » 7 rue Saint Jérôme - 44521 Couffé

Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé



1 Fête de la Musique Couffé L'Art à Tatouille 1 Tournoi salle des sports Couffé Basket Club 14 Assemblée générale salle des Chênes Club de foot FCOC 14 – 15 – 16 Festival salle Althéa Loisirs et Culture ALC 20 Assemblée générale salle des Chênes Couffé Basket Club 28 Soirée danse salle polyvalente Gym' Danse 29 Kermesse plan d'agu APE Foole Hugues-Aufray

	Kermesse	•	
JUILLE	ET .		
7	Marche coufféenne	salle polyvalente	Vélo Marche Loisirs VMLC
7	Fête du cochon + feu d'artifice	nlan d'eau	Comité des fêtes

/	Marche coufféenne	salle polyvalente	Vėlo Marche Loisirs VMLC
7	Fête du cochon + feu d'artifice	plan d'eau	Comité des fêtes
	30 Accueil des Allemands	•	
27	Repas avec les Allemands	salle polyvalente	Comité de jumelage
	Collecte de sang		
	Q	· ·	ď
_			

A001			
25	Trail	Pont Noyer	Vélo Marche Loisirs VMLC

Vie associative

Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) Association pour le DON de SANG Bané

Collecte de sang

le mardi 30 JUILLET de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Couffé. Un espace enfants est prévu. Les héros ne portent pas tous une cape... Donnez votre sang!
Pour tout renseignement:
EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62
www.dondusang.net



Comité des Fêtes

1949 - 2019 : 70e anniversaire du C.F.C. Pour marquer cet anniversaire, le Comité des Fêtes met les « petits plats dans les grands ».

Dimanche 7 juillet - FÊTE DU COCHON

Toute la journée, **VIDE GRENIER** – Emplacement 5x5m 10 € - Renseignements/réservations : Guy Lorée 06 95 16 85 47 ou 06 81 73 93 99 - videgreniercfccouffe@gmail.com

FETE FORAINE : 11h30 vin d'honneur anniversaire ; 12h première course de cochons ; 12h30 repas champêtre.

Tout l'après-midi, animations courses de cochons et paris au PMCC (pari mutuel cochon coufféen), puis tirage de la tombola anniversaire. Spectacle équestre Cie Caval Production, aubade de la Musique « la Conquérante », musique chants et danses bretonnes avec la « Javelle d'Ancenis », expositions de véhicules anciens.

20h DÎNER SPECTACLE: 3 heures de show avec « Kantuta », groupe de Musique des Andes, « Christelle et Gino » spectacle ventriloquie réalisé avec talent par Mme DUBOIS rare femme ventriloque, Gary Bardet, transformiste dans les plus grands cabarets parisiens. Réservations des repas sur place ou au 02 40 96 51 53 - mail gilbert.perrouin@wanadoo.fr

23h00 : Grand feu d'artifice offert par la Municipalité et le CFC

ENTREE ET SPECTACLE GRATUITS.

Samedi 19 octobre SOIREE CABARET ANNIVERSAIRE

Vous admirez son talent dans les émissions de Patrick Sébastien, les années bonheur ou le plus grand cabaret du monde ; le célèbre Didier GUSTIN sera présent en chair et en os à Couffé pour présenter le « best off de ses meilleures imitations »



L'orchestre OASIS et ses danseuses présenteront leur nouveau spectacle « Les LEGENDES » et clôtureront la soirée par un show anniversaire. Réservation auprès des membres du CFC ou au 02 40 96 51 53 à partir du 07 juillet 2019.

Couffé Basket-Club

Le Couffé Basket Club prépare sa saison 2019/2020 !!!

Depuis plus de 35 ans, nous œuvrons année après année, afin de faire découvrir à vos enfants un sport d'équipe, avec des valeurs simples mais indispensables au bien-être de l'enfant, tel que le partage, le respect, le dépassement de soi, et bien d'autres encore. C'est avec grand plaisir que nous vous attendons, dès à présent, pour des séances d'essai le mercredi après-midi, selon les créneaux suivants :

- 13h30/15h..... mini-poussins (7/8 ans)

- 15h/16h30..... poussins/poussines (9/10 ans)

- 16h30/18h..... benjamins/benjamines (11/12 ans)

- 18h/19h45..... minimes (13/14 ans)

- 19h45/21h30...... juniors/loisirs (17/18/19 ans et adultes)

Appel à bénévoles et AG : un club de sport ne peut pas vivre sans l'action de bénévoles, et pour cela nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui aura lieu le 20 juin 2019, à 20h, à la salle des Chênes. Que ce soit 1h, ou quelques jours dans la saison, toute aide est la bienvenue.

Cette année, le bureau a fait le choix de remplacer le tournoi de fin de saison, initialement prévu le 1er juin, par un grand goûter/ateliers-basket animé par notre entraîneur Gilles Versier, ainsi que notre emploi civique, Daphné Le Hugueur, le mercredi 19 juin.

Recherche emploi civique: pour la prochaine saison, âgé de 16 à 25 ans. La pratique du basket n'est pas une obligation, puisque la mission première est de promouvoir l'accès au sport pour tous dans le milieu rural. Il s'agit d'une mission de lien social entre les habitants de la commune, les écoles, les enseignants, les élus et les bénévoles du club. Le bénévole devra contribuer à la mise en place des matchs le week-end, accompagner les nouveaux licenciés, et participer à des projets de développement du club. Le poste est à pourvoir de septembre 2019 à juin 2020.

N'hésitez pas à nous contacter sur couffe.basketclub@gmail.com

Comité de jumelage

35^e anniversaire de jumelage avec BOGEL (Allemagne)

Le Comité de jumelage accueillera une trentaine de Bogeler et une délégation bulgare pour le 35° anniversaire de jumelage avec l'Allemagne. Ces festivités se dérouleront du 25 juillet au 30 juillet 2019. Programme de cette rencontre : jeudi 25 juillet accueil des Bogeler vers 18h à la salle des Chênes ; vendredi 26 juillet journée à la mer avec visite de Vannes - plage - randonnée ;

samedi 27 juillet matinée libre, l'après-midi sera consacré à la cérémonie officielle du 35° anniversaire avec diverses animations, attractions et jeux au plan d'eau organisées par nos communes jumelles et les associations coufféennes intéressées pour participer à cette rencontre. La fête se clôturera par une soirée crêpes et galettes sur inscriptions auprès du comité de jumelage. Cette manifestation est ouverte à tous ; dimanche 28 juillet libre dans les familles ; lundi 29 juillet visite guidée de Clisson et dégustation dans un domaine à la Chapelle Heulin ; mardi 30 juillet départ des Bogeler. Nous invitons donc tous les Coufféens et Coufféennes à venir rencontrer nos amis Bogeler et Bulgares, découvrir les activités du Comité de jumelage et festoyer tous ensemble à cette occasion.

Vie associative

Asso Coufféenne Tennis de Table

L'A.C.T.T. se retrouve pour taper dans la balle orange tous les lundis soir à partir de 20h30 à la salle des sports (hors vacances scolaires). La saison va de septembre à juin, il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison, le tennis de table est ouvert à tous. Inscriptions : adultes 20€ ; scolaires 5€.

Président : Fabrice CARSENAT au 06.07.50.38.12

Kermesse école St-Joseph Couffé

L'équipe enseignante ainsi que l'APE de l'école Saint-Joseph de COUFFÉ ont le plaisir de vous inviter à leur grande kermesse festive le dimanche 30 juin 2019 au plan d'eau de l'Ilette.

Venez découvrir les chars et applaudir les enfants lors du défilé dans les rues de la commune, à partir de 14h (départ du site de l'école Saint-Joseph en direction du plan d'eau), pour le plus grand bonheur des enfants!



Et venez assister au spectacle sur le thème des « comédies musicales » où danses et musiques animeront votre journée. Des animations et des jeux seront disponibles sur place et ouverts au public tout au long de l'après-midi, tels que des ateliers jeux pour enfants et une balade à poney. Restauration et boissons seront à votre disposition sur le site du plan d'eau. Au terme du spectacle aura lieu l'élection du plus beau char 2019 ; alors venez soutenir et applaudir les équipes des chars! Et c'est avec plaisir que toute l'équipe de l'APE vous accueillera autour d'un repas convivial, servi à 19h.

Pour tout renseignement et réservation pour la soirée, nous vous invitons à consulter le site de l'école Saint-Joseph : https://stjocouffe.fr. Vous y trouverez les menus et tarifs pour le repas adulte et le repas enfant, ainsi que le bulletin d'inscription à transmettre avant le 16 juin 2019 auprès de l'école (boîte aux lettres rue des Marronniers), accompagné de votre règlement (à l'ordre de l'APE école Saint-Joseph COUFFÉ).

Venez nombreux pour participer à notre jolie kermesse 2019 ! apesaintjoseph@gmail.com

Vide-grenier à la Gazillardière

Dimanche 28 juillet 2019 :

11e édition du vide-grenier à la ferme de la Gazillardière à Couffé de 9h à 18h.

Tarif: 9€ les 3 mètres, en partie sous chapiteau de cirque. Toute la journée: pain au four, bar snack, marché artisanal, animations, animaux. Infos et résa au 06 98 73 28 09. Organisation Cric Manivelle et Cie.



C.A.R.: accueil de loisirs cet été

L'accueil de loisirs de Couffé sera **ouvert cet été du lundi 8 juil- let au vendredi 2 août et du lundi 26 au vendredi 30 août.**

Les permanences pour l'inscription de votre (vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs de cet été auront lieu mercredi 12 juin de 17h à 18h30 et samedi 15 juin de 10h à 12h.

Vous trouverez des renseignements sur le site de l'association Couffé animation rurale : www.asso-car.fr.

Vous pouvez également joindre des professionnels à la maison de l'enfance au 02 40 83 14 49.

Couffé animation rurale propose aussi un accueil jeunesse pour tout enfant de âgé de 11 à 17 ans.

Le Lodj, local jeunes, est situé rue des Vignes à côté du restaurant scolaire. Arsène, animateur jeunesse, accueille les jeunes le mercredi et le samedi après-midi en période scolaire, du lundi au vendredi pendant les vacances suivant un programme pré-établi. Vous pouvez demander des renseignements au 06 59 09 49 33.

OGEC école St-Joseph

Toute l'équipe de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) remercie les parents, grands-parents, amis, frères et sœurs des enfants de l'école Saint-Joseph qui se mobilisent en répondant à nos sollicitations ponctuelles lors des matinées travaux notamment.

Grâce à vous, nous accueillons les enfants dans un cadre agréable et sécurisé. Bien qu'une partie des locaux soit récente, nous devons l'entretenir pour maintenir son bon état et apporter les améliorations nécessaires afin de répondre aux nouvelles normes en constante évolution.

Les parents d'élèves, membres de notre association, s'investissent tout au long de l'année scolaire dans différentes missions telles que le suivi et la gestion du budget, la gestion du personnel de l'établissement, la gestion et l'entretien des locaux, l'amélioration du quotidien des enfants, la récolte de fonds pour alléger le budget des sorties des enfants.

Votre enfant, en âge d'être scolarisé, n'est pas encore inscrit à l'école, il n'est pas trop tard. Vous pouvez contacter Mme Véronique Paulin, Directrice de l'école St-Joseph, par mail à stjocouffe@gmail.com ou par téléphone au 02 40 96 55 34.

Contact : Equipe de l'OGEC St Joseph : ogeccouffe@gmail.com



Vie associative

Courses CAP Couffé Vélo

CAP COUFFE VELO organise ses courses cyclistes le dimanche 1er septembre 2019, trois courses seront organisées :

- 9h30 : course des Départementaux D1 D2 et D3 D4 ;
- 13H30 : course cadets, course faisant partie du Challenge Cadets du Pays d'Ancenis en collaboration avec la COMPA, le Vélo Sport Mésanger, Erdre et Loire Cyclisme et le Vélo Club Ancenien :
- 15H45 : course 3e catégorie et juniors

Ces courses se dérouleront toute la journée du dimanche, à partir de 9h30. Le circuit sera normalement identique aux années précédentes (départ et arrivée à la salle des Sports), il passera par le Chêne Tiennot, le Vigneau, ZA du Charbonneau, le Jarrier, le Rondier, le Pas, la Bénerie, le Moulin du Pas, la Grée, la Chapellerie, la Tessaudière, le Moulin de la Tessaudière, le Chêne Pierre, le plan d'eau, la route de Mésanger et la rue du Stade.



Nous demandons aux riverains d'emprunter le circuit dans le sens de la course à partir de 8h30 et jusqu'à 19 h. Nous nous excusons pour le désagrément occasionné.

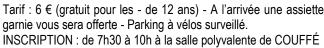
Nous vous attendons nombreux!

Rando la Coufféenne le 7 juillet

10 km à l'ouest d'ANCENIS / 25 km à l'est de NANTES RANDO «LA COUFFÉENNE» - 18e édition

à COUFFÉ le 7 juillet

- CYCLO 60 85 km
- VTT 33 38 52 57 km
- VTC 20 km
- MARCHE 9 12 18 25 km



RENSEIGNEMENT: 06 63 06 82 17 - Site: www.vmlc.fr

Trail du Pont-Noyer le 25 août

TRAIL 100% NATURE - le dimanche 25 août à COUFFÉ

Ouvert à tou(te)s, licencié(e)s / non licencié(e)s Certificat médical, licence sportive ou décharge sur place - Inscription 5 €. 9 km (80m D+) 18 km (280m D+)

Organisée par le :

Vélo Marche Loisirs Coufféen RENSEIGNEMENTS :

06 38 55 59 44 / 06 86 66 80 37

Site: www.vmlc.fr

Départ : village « le Haut-Vieux-Couffé »



Football Club Oudon Couffé

- Portes ouvertes Football féminin : pour les filles nées entre 2009 et 2013. Viens découvrir le FCOC chaque mercredi de 16h à 17h30 au stade municipal de Couffé. Infos au 06 71 24 08 28 ou mro.cora@wanadoo.fr
- Séances découverte Football masculin : pour les garçons nés en 2012 (nouveaux joueurs), 2013 et 2014 : les mercredis 22 et 29 mai 2019 ainsi que le 12 juin 2019, de 17h à 18h. Les lieux des terrains restent à définir (Oudon et Couffé) suite aux réfections des terrains. A cet effet et afin de vous informer des horaires et des lieux, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de Thierry DAUDIN au 06 33 44 41 42 à partir de 15h ou par mail thierry.daudin@orange.fr ou Julien PINEAU au 06 69 41 57 36 - julienpne@gmail.com). Pour les jeunes garcons nés en 2011 et éventuellement 2010, les séances découvertes ont lieu chaque mardi de 17h30 à 19h au stade du Chêne à Oudon pour le mois de mai et à Couffé pour le mois de juin. Pour les jeunes garçons nés en 2010, les séances découvertes ont lieu chaque jeudi de 17h à 19h au stade du Chêne à Oudon pour le mois de mai et à Couffé pour le mois de juin. Pour tous renseignements ou arrangement de dates, prendre contact avec Thierry DAUDIN.

• Inscriptions et réinscriptions saison 2019 / 2020 :

- Permanence unique à Oudon : vendredi 21 juin de 19h à 20h30, au Stade du Chêne.
- Permanence unique à Couffé : vendredi 28 juin 2019, de 19h à 20h30 au Stade Municipal (Bungalow).

Renseignements/ demande dossiers d'inscription : Nathalie RICHARD 02 40 96 57 40 - nfrichard@orange.fr. Catégories Masculines et Féminines distinctes. A noter : les enfants nés après 2014 n'ont pas l'âge requis pour s'inscrire.

Site: https://fcoc.club/

Grand tournoi inter quartier, stade municipal Couffé
 Dimanche 16 juin 2019, à 11 h 00, ouvert à tous. Equipe de 7 avec 4 licencié(e)s maximum; 1 Féminine (fille) minimum par équipe; prix décerné au meilleur déguisement... Inscriptions sur place... Bar et Restauration. Pour plus d'informations: Marion GUILOIS: 06 11 85 42 07 ou Maëva ERNOUL: 06 58 66 56 62

• Fête de la Musique 2019 : samedi 22 juin à partir de 19h autour de la scène du F.C.O.C. qui sera située « au quatre du Havre » à OUDON.

Programmation : Héron & Duval (Groove de pioche et Blues indomptable), Desswol (Rock), Sea of Minds (Rock)... et bien d'autres surprises. Sur place : bar, restauration.

• Assemblée Générale Ordinaire vendredi 14 juin, à 20h30.

au stade municipal de Couffé. Temps fort très important dans la vie d'un Club, ce rendezvous est un moment privilégié pour faire le bilan global de la saison écoulée et continuer à envisager l'avenir en toute sérénité. Toute personne, souhaitant participer activement à la vie du Club, à son pouvoir décisionnel ou intégrer les différentes Commissions mises en



place, peut prendre contact auprès du Président du FCOC Hugues DUPONT au 06 60 31 80 55 ou par mail : hugues.dupont.fcoc@gmail.com.

Vie intercommunale

Aléop, c'est l'heure des inscriptions!





La Région des Pays de la Loire gère les transports publics. En 2019, elle a lancé sa nouvelle marque Aléop (lignes routières régionales, TER, transports scolaires...). Aujourd'hui, la prochaine rentrée scolaire 2019-2020 se prépare avec de nouveaux réflexes à adopter par les habitants du Pays d'Ancenis.

Comment s'inscrire ? L'inscription se fait uniquement en ligne* sur : aleop.paysdelaloire.fr

Pour procéder à l'inscription, assurez-vous d'avoir :

- ✓ une adresse e-mail valide,
- ✓ une photo d'identité numérisée,
- ✓ un relevé d'identité bancaire (RIB) si vous souhaitez régler par prélèvement automatique.

*pour vous accompagner, la COMPA vous donne la possibilité de prendre rendez-vous lors des permanences tous les vendredis de 9h à 12h sur la période du 13 mai au 30 août inclus à la COMPA.

Pour prendre rendez-vous, contacter la COMPA au 02 40 96 31 89.

Quand s'inscrire ? Les inscriptions sont ouvertes du lundi 13 mai au lundi 15 iuillet 2019.

Combien ça coûte ? 110 € par an et par enfant (gratuit dès le 3e enfant transporté), dans le respect des périmètres de transport définis (ayant-droit). Pour les autres cas, le tarif est de 220 € par enfant (non ayant-droit).

Comment récupérer son titre de transport ? La Région vous adressera la carte magnétique par courrier fin août directement à votre domicile (à badger à l'entrée du car).

Les règles de sécurité :

- à la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par une personne de 11 ans ou plus,
- le port du gilet jaune est obligatoire tout au long du trajet du domicile jusqu'à l'établissement scolaire et inversement, y compris à l'intérieur du car.
- Conformément au code de la route, les élèves doivent obligatoirement attacher leur ceinture de sécurité durant le trajet en car.

Alerte SMS Transports scolaires : travaux, intempéries, retards... pour être informé, abonnez-vous ! Rendez-vous sur www.pays-ancenis.com (inscription gratuite, à renouveler pour chaque rentrée).

Plus de renseignements :

Conseil Régional des Pays de la Loire - aleop.paysdelaloire.fr 09 69 39 40 44

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Service Transports scolaires - 02 40 96 43 25

transports@pays-ancenis.com - www.pays-ancenis.com

Eco R'Aide 2019 : inscrivez-vous vite !

Pour sa 10e édition, l'événement sportif et écocitoyen du territoire s'installe du mardi 2 au jeudi 4 juillet sur le secteur de Riaillé. Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en partenariat avec le SIVOM de Riaillé et les structures jeunesse du Pays d'Ancenis, l'Eco R'aide propose cette année encore de nombreuses activités.

En 2019, le campement et les activités de l'Éco R'aide s'implantent au lac de Vioreau à Joué-sur-Erdre.



Au programme : des animations sportives avec du VTT, de l'escalade, du triathlon... et des épreuves éco-citoyennes avec une course d'orientation, du tri canoë, etc. Cette année, une activité phare fait son apparition : le catamaran ! Les participants profiteront d'une initiation à ce sport nautique pour ensuite disputer une régate sur le lac.

Au total, 80 jeunes de 13 à 17 ans, répartis sur 20 équipes sont attendus pendant trois jours pour prendre part à cet événement unique du Pays d'Ancenis. Côté campement, esprit convivial et bonne humeur seront assurés avec : les repas en commun, les veillées, les jeux et... la soirée surprise! Cette année encore, l'édition de l'Eco R'aide s'annonce réjouissante pour les équipes!

Pour participer, il suffit de constituer son équipe de quatre membres, filles et/ou garçons et être né entre 2002 et 2006. Inscrivez-vous vite!

Places limitées à 20 équipes de 4 personnes, fin des inscriptions le 31 mai.

Coordonnées des structures jeunesse à contacter : Secteur de Ligné :

- SIVOM de Ligné : 3 place de la Perretterie à Ligné (adresse postale) / rue du Stade (adresse du local) 02 40 77 01 94 ou 06 45 43 91 08 ;
- Couffé : local jeunes rue des Vignes 02 40 96 57 89 ou 06 59 09 49 33.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com ou au 02 40 96 31 89

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Centre administratif « Les Ursulines »

Quartier Rohan 44150 Ancenis-Saint-Géréon Tél. 02 40 96 31 89

Suivez notre page Facebook! (COMPA44150)



Infos diverses

Le dépistage du cancer colorectal,



Le test peut vous sauver la vie!

Le cancer colorectal est un cancer fréquent, qui touche les hommes et les femmes surtout à partir de 50 ans. Il est grave, sauf s'il est diagnostiqué tôt. Pour le traiter plus facilement et plus efficacement, il est important de le dépister, car il peut évoluer longtemps sans donner de signe d'alerte.

Le test de dépistage est simple, rapide et se fait à domicile. Il permet de détecter des cancers, mais aussi des anomalies de l'intestin, avant qu'elles ne se transforment en cancer.

De quelle manière se passe le dépistage du cancer colorectal ? Précisions du Docteur Corinne POGU, médecin coordinateur au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Pays de la Loire :

« Tous les deux ans, les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans reçoivent un courrier les invitant à consulter leur médecin traitant. Celui-ci leur remettra le test de dépistage s'il le juge utile. L'examen consiste à faire un prélèvement de selles, qui sera analysé en laboratoire pour rechercher la présence de sang invisible à l'œil nu. Le test et son analyse sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Si le test est positif, il faut faire une coloscopie. S'il est négatif, il faut le renouveler tous les 2 ans. »

En pratique : vous avez égaré votre courrier d'invitation ou vous ne l'avez pas reçu ?

- contactez le CRCDC Pays de la Loire au 02.51.79.80.20 pour recevoir une nouvelle invitation.
- vous n'avez pas effectué votre dépistage après réception de votre courrier d'invitation ?
- une relance automatique est prévue.
- vous n'avez fait aucun dépistage après les courriers d'invitation et de relance?
- vous serez automatiquement réinvité(e) deux ans plus tard.

En savoir plus sur le dépistage du cancer colorectal : www.ameli.fr

Pour consulter l'article dédié au dépistage du cancer colorectal, cliquez sur le lien suivant :

https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/assurance-maladie/prevention-et-depistages/depistage-gratuit-50-74-ans-0



Bal des Sapeurs-Pompiers Ligné

Samedi 15 juin 2019 dès 16h30

au Centre de Secours de Ligné.
Démonstration de désincarcération à 17h.
Apéritif offert à 18h30.
Restauration sur place
ou repas sur réservation 10 €
Cochon grillé
Château gonflable,
Dons aux œuvres des pupilles,

lâcher de ballons à 19h. Contact : 06.65.02.70.56 – 02.40.77.07.18



EPAL recrute des animateurs

L'Association EPAL, bureau de Nantes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation !

250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions:

motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés ;

obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi);

permis B obligatoire.

Pour plus de renseignements et postuler :

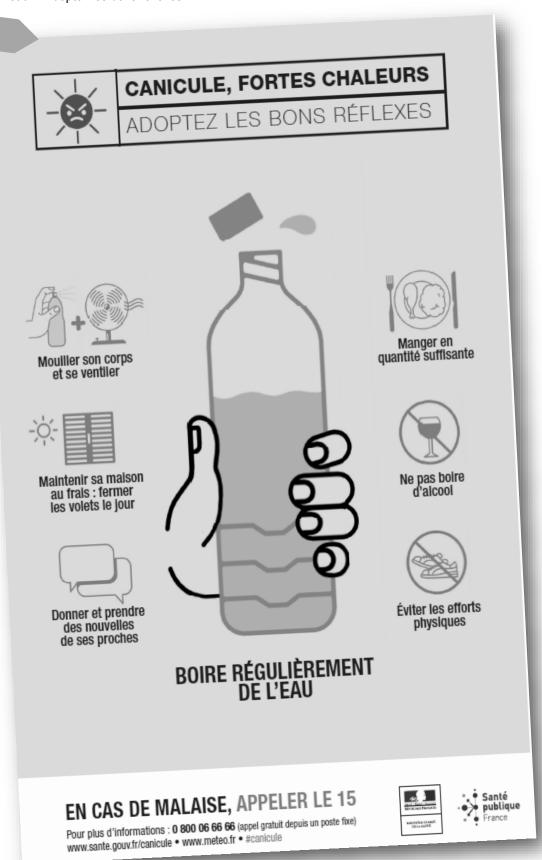
http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php ou 02 40 40 77 58



Infos diverses

Prévention canicule

A l'approche de l'été et comme chaque année, nous appelons votre vigilance en cas de canicule : s'hydrater régulièrement en buvant de l'eau... Adoptez les bons réflexes !



nfos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie 44521 COUFFÉ

Tél. 02 40 96 50 05 Fax 02 40 96 57 14 mail: mairie@couffe.fr www.couffe.fr

Fermeture exceptionnelle voir page 6

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00 Mardi-Mercredi-Jeudi...... 9h00-12h30

Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi...... 9h00-12h00

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments urbanisme travaux voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances ressources humaines agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles bibliothèque sport vie associative, reçoit sur RDV
- Sylvie LECOMTE adjointe publications tourisme fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, recoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire: martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr | lcoquet152@orange.fr sylvie.lm63@gmail.com eric.soulard@couffe.fr sylvie.lecomte@couffe.fr
- Conseillers déléqués :

pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers) anthony.garnier@couffe.fr (accessibilité, sécurité)

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme 44521 COUFFÉ

Les mercredis de 15h00 à 17h30 Les vendredis de 16h30 à 18h30 Les samedis de 10h00 à 12h00 Les dimanches de 11h00 à 12h30

Retrouvez toutes les infos en page 7

Prochain Couffé-Info

n°330 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019

Date limite de dépôt des articles .

avant le 1er JUILLET 2019

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

Leva PELOSO 16 mars 2019



Ezio METAYER 25 avril 2019

Camille BOSSÉ

30 avril 2019

Marceau BUREAU 10 mai 209

Sarah LAMARCHE 14 mai 2019

Taïlys FOUCHER 18 mai 2019



Aurélie VADON et Patrick PAPIN 4 mai 2019

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager et déclarations préalables Demandes déposées en mars-avril 2019

Erratum : dans le dernier Couffé-Info, en page 10, il fallait lire « Patrice PERROUIN » et non Fabrice. Toutes nos excuses.

Fanny HARDY 3 fenêtres de toit et préau - La Lande

Fabian CLOUET

Mur de clôture et grillage - 214 les Thivières

Extension habitation - 6 rue Pierre de Lune

12 panneaux photovoltaïques - 94 les Mazeries

Jérôme PAUCHET

Clôture - 75 la Haute Poussaudière

Franck LAMARCHE Extension habitation - 160 la Bitière

Cédric BAULLARD

Garage - 337 les Thivières

Christian BOURON

Baie remplaçant porte de garage - 88 la Roseraie

Panneaux photovoltaïques - 6 impasse de la Croix-Pasquier

Stéphane PLANE

Reconstruction maison après sinistre 183 le Moulin de St-Philbert

SCEA le bonheur est dans le pré

Hangar agricole non clos - le Vigneau

Infos pratiques mairie

Services d'urgence

- Médecin 15 (SAMU)
- Centre Anti-Poison 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- Pharmacie de garde 3237
- Défibrillateur à la mairie (côté mur)

Infirmiers

- Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75
 et Christelle OUARY 06 67 51 05 50, infirmières à domicile
 6 place Saint-Pierre à Couffé
- Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05

1 rue du Stade à Couffé

- Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 02 40 83 02 98
- A.C.A.M.D. (soins à domicile) 02 51 12 26 04

Aide à la personne

 Carine GERMAINE aide-soignante (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)

T. 06 25 46 66 90 - E-mail: carine.paco@hotmail.fr

• Stéphanie MOISAN (service à domicile, assistance aux personnes)

La Guillardière - 44521 COUFFÉ

T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

• Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89

Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France Yannick BERNARD 06 25 91 64 47
- Echo d'Ancenis Isabelle JAMET 06 72 49 72 59

Enfance - adolescence

- Puéricultrice : Centre médico-social de Ligné
 235 rue des Acacias 02 40 77 06 70
- Relais Petite Enfance du SIVOM 02 40 25 40 10 06 21 68 11 04
- Multi-accueil "Les Lucioles"

Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88 Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43

- Accueil périscolaire : "Les Galipettes" rue de Bogel
 02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- Maison des adolescents écoute et soutien pour les 11-21 ans Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
 Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46

Lundi 08h30-12h30, 14h00-16h30 Mercredi 08h30-12h30, 14h00-16h30 Vendredi 08h30-12h30, 14h00-16h30

- M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole): Espace Corail à Ancenis 30 place Francis-Robert – 2e étage – 06 87 60 60 62
- Transport Solidaire « Pilot'Ages »

Pour Couffé: 07 68 34 99 70

 C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat (Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone: 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

 A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19 www.aideadomicilepourtous.org

Agence ADT:

- * 7 rue Saint-Laurent 44130 Blain 02 40 79 89 76
- * 24 route de Nantes 44170 Nozay 02 40 51 91 17
- C.L.I.C. (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail 2e étage 30 Place Francis Robert Ancenis 02 40 96 12 51.
- Assistante sociale 02 40 77 06 70
 CMS 235 rue des Acacias à Ligné
- Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

Conciliateur de justice : permanences sur RDV
 Mairie du Cellier au 02 40 25 40 18

Habitat

A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement)
 Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000
 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS: Espace Corail - 30 place Francis-Robert 02 40 89 30 15

LIGNÉ: 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

 $25\ rue\ Paul-Bellamy$ - Nantes - 02 40 35 45 40 www.caue44.fr

Environnement

• DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

Accueil des <u>déchets polluants</u>: peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire... 1er samedi du mois de 14h à 18h

• COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la COMPA « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines IMPAIRES sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir).

Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

Plans de Couffé



Nouveau plan de la commune :

distribué dans chaque foyer à l'intérieur de ce numéro, retrouvez-le également sur notre site Internet www.coulle.le

et bientôt les **sentiers pédestres**

et le plan des Circuits Patrimoine de Pays (C.P.P.):

à venir sur le site Internet et à l'accueil de la mairie.